

Réf: Dossier 283261

Avis de constitution

SOCIETE « ENTREPRISE KONE ADAMA ET FATOUMATA KONE » en abrégé « ENTREPRISE ADAMA ET FATOUMATA »

Siège Abidjan Abobo N'Dotr , Lot 56, Ilot 00

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 15/01/2024, et enregistr s au CEPICI le 19/01/2024, il a  t  constitu  une SARL aux caract ristiques suivantes :

D nomination : SOCIETE « ENTREPRISE KONE ADAMA ET FATOUMATA KONE » en abr g  « ENTREPRISE ADAMA ET FATOUMATA »

Objet : -Transport de biens et de personnes ;
-Location et vente de v hicules ;
-Vente de pi ces d tach es ;
-Le commerce g n ral. .Et pour la r alisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes aupr s de tous  tablissements financiers avec possibilit  de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location g rance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute soci t  existante ou devant  tre cr e

- et g n ralement, toute op rations financi res, commerciales, industrielles, mobili res et immobili re, se rapportant directement ou indirectement   l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le d veloppement.

Capital 1,000,000 F CFA divis  en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en num raires, num rot es de 1   100 int gralement souscrites et enti rement lib r es par l'associ  unique.

Siège social Abidjan Abobo N'Dotr , Lot 56, Ilot 00

Dirigeant(s) M KONE ADAMA (G RANT)

RCCM : n CI-ABJ-03-2024-B13-00833 du 29/01/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Dur e : 99 ans

D p t au greffe n 05098/GTCA/RC/2024 du 29/01/2024

